



Faculté des Lettres et des Langues

Département de français

Filière de français

Thème

**La politique linguistique d'une famille migrante
algérienne en France.**

Mémoire de master en sciences du langage

Présenté par :

Hanae HASSAOUI

Dirigé par :

Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF

Membres du jury :

Mme. Yaalaoui Wafaa	MCA	Pésident
M. Ali-Bencherif Mohammed Zakaria	Professeur	Encadrant
M. Kettab Djafer	M.A.A	Examineur

Année universitaire 2022/2023

Dédicaces

*Avec l'aide de dieu , j'ai pu réaliser cet humble travail , que j'ai dédié à tous ceux qui m'ont
aidé moralement ou pratiquement dans mes études et mon bien être :*

*A ma chère maman , que je ne cesse de remercier parce qu'elle m'a appris d'être courageuse
,
patiente et ambitieuse .*

*A papa qui m'a donné la volanté de poursuivre et de résister dans les moments les plus
difficles .*

A mon mari qui m'a aider et encouragé .

A mon petit prince" Mohamed Riyad" et ma petite princesse " Alae".

A mes frères et ma chère sœur .

A toute ma famille et mes amies sans exeption .

Hanae...

Remerciements

Avant de commencer , je remercie Dieu qui m'a toujours soutenu .

Je tiens à exprimer mon profonde reconnaissance à Mr . ALI –BENCHERIF Mohamed Zakaria pour tous ce qu'il m'a apporté , pour ses conseils, pour son soutien et son aide .

Mes chaleureux remerciements vont également aux membres du jury qui ont accepté de lire et d'évaluer mon travail , ainsi que de participer à cette soutenance .

J'exprimemes gratitudes à l'ensemble des enseignants du département de français.

Un grand merci aux enquêtés qui ont participé aux entretiens .

Et à tous ceux qui ont contribué du près ou de loin à la réalisation de cette mémoire .

INTRODUCTION

INTRODUCTION

Dès que la question de contact de la population des migrants avec la langue culture d'origine est abordée, les recherches sociolinguistiques se démultiplient dans le but d'effectuer des investigations approfondies sur les phénomènes sociolinguistiques qui en résultent. Effectivement, il est entendu par familles plurilingues, les familles dans lesquelles les membres sont porteurs de plus d'une langue. Cette première définition renvoie à un certain nombre de situations différentes les unes des autres mais aussi complexes. Chaque membre peut parler une langue différente ou partager plusieurs langues avec les autres. Les enfants par leurs scolarisations peuvent à leur tour apporter le plurilinguisme dans une famille. Chez familles de migrants, les parents ne parlent que la langue d'origine et n'ont que peu de connaissances dans la langue d'accueil. Même si la question de la transmission ne se pose pas, la langue du pays d'accueil s'impose.

Évidemment, toutes les familles migrantes optent pour des choix linguistique pour leurs enfants. Les parents essayent d'utiliser la langue d'origine et insistent pour un bon apprentissage du français, et ce pour un meilleur avenir professionnel des enfants.

Pour une meilleure compréhension de ce qui se passe au sein de la famille en termes de transmission et d'utilisation des langues, les chercheurs en sociolinguistiques choisissent de les observer in situ (DEPREZ, 1999) ou les interroger sur leurs pratiques intrafamiliales, leurs trajectoires d'apprentissage et les stratégies déployées pour le maintien et la transmission des langues.

Les enquêtes sociolinguistiques ayant tenté la compréhension de cette réalité visent généralement les populations qui effectuent des déplacements réguliers entre le pays d'accueil et le pays d'origine .

Dans le cadre de ce mémoire, nous nous intéressons m'intéresse à la politique linguistique d'une famille de migrant algérien de France. Pour cela nous nous basons sur l'analyse du discours déclaratif des parents et des enfants.

Nous les avons interrogés sur leurs pratiques langagières intrafamiliales et les langues pratiquées quotidiennement. Il s'agit d'une famille algérienne vivant en France composée de cinq membre les parents et leurs trois enfants.

Le mémoire est divisé en deux parties. La première partie contient deux sections consacrées au cadrage général et aux cadrages méthodologique et théoriques. Dans la première section, nous présentons l'objet de recherche en délimitant les points à étudier, les objectifs à atteindre et les motivations du choix du sujet. Ensuite, nous formulons la problématique, les questions de recherche et les hypothèses. La deuxième section englobe la méthodologie d'enquête (démarche suivie, le corpus d'étude, l'outil d'observation et la population d'enquête) et le cadre théorique.

La deuxième partie est à son tour divisée en deux sections. La première est consacrée à la description des données recueillies auprès des informateurs. Elle contient des analyses relatives aux pratiques langagières déclarées par la famille interrogée. La deuxième section porte sur l'analyse du discours déclaratif des parents et des enfants.

CHAPITRE 1

CADRAGE GÉNARAL

CHAPITRE 1

CADRAGE GÉNÉRAL

1. Délimitation de l'objet d'étude :

Cet travail s'inscrit dans le cadre de la sociolinguistique et traite de la transmission de la langue d'origine au sein du cercle familial. Il porte principalement sur les politiques familiales chez les familles de migrants algériennes et assies en France. Nous avons choisi de travailler sur la question de la politique linguistique d'une famille de migrant algérien de France qu'elle est devenue un point essentiel pour étudier les phénomènes de contacts et changements de langue, ainsi que la méthodologie retenue pour exploiter les données recueillies. Pour pouvoir s'intégrer, l'apprentissage de la langue commune est donc une donnée essentielle. Les politiques linguistiques européennes et françaises stipulent que la maîtrise linguistique est un préalable à l'intégration et qu'elle seule peut permettre la cohésion sociale. Cette idée est largement répandue et admise que ce soit par la société en général. La maîtrise linguistique permettrait à elle-seule d'assurer aux migrants leur intégration en France et porte pour eux un caractère essentiel. " Si tu es arrivé dans un pays, il faut que tu parles la langue d'abord ici c'est très important la langue, même si c'est pas ton langue pour communiquer tu vois ". Cette idée est confirmée par Nathalie BEURAIN (2016-2017) dans son mémoire de Master.

En France, le territoire doit s'engager "dans un parcours personnalisé d'intégration républicaine" et suivre pour cela les formations civiques et linguistiques prescrites par l'Etat. Ainsi, devant les problèmes liés à l'intégration des migrants. La solution apportée par la plupart des institutions repose sur les compétences linguistiques. (De Pietro, 2012 : 20) considère la maîtrise de la langue locale " comme un pré-requis pour accéder au travail, réussir son parcours scolaire ou accéder à la citoyenneté, et une nécessité pour assurer la cohésion nationale ". En effet, plusieurs recherches ont tenté de décrire et de comprendre le processus de ces pratiques socio-langagière (BILLIEZ,

1985 ; LÜDI et PY, 1995 ; DEPREZ, 1999) en mettant, selon les cas et les situations l'accent sur ce qui dynamise les pratiques langagières des descendants de l'immigration et donc les amener à une certaine maîtrise et de la langues d'origine des parents. Le présente étude porte donc essentiellement sur la politique linguistique d'une famille de migrant algérien de France en contexte familial entre pays d'origine. Le mémoire s'inscrit dans la continuité des travaux de sociolinguistique de la migration. À cet égard , nous allons nous orienter vers la notion de « politique linguistique familiale » (DEPREZ, 1996) dans le but de comprendre ce qui pousse les parents à transmettre la langue du pays d'origine (désormais LO) à leurs enfants et comment ils font pour la maintenir.

Dans le cadre de ce mémoire, nous avons interrogé sur une famille de migrants qui a passé un séjour de vacances en Algérie, en utilisant pour cela un guide d'entretien adressé aux enfant et un autre aux parents afin d'analyser les discours déclaratifs émanant des membres de la famille avec qui nous avons réalisé nos enquêtes. Notre objectif était de décrire les modalités de transmission de la LO et comprendre les modes de transmission qui reposent fondamentalement sur l'idéologie linguistique familiale. L'expérience à laquelle nous nous sommes livrée, à travers l'étude sociolinguistique de la politique linguistique d'une famille composé de cinq membres et dont les parents sont originaires d'Algérie et vivent en France depuis 19 ans. Egalement, nous avons porté un intérêt sur l'impact de communication familiale sur l'appropriation de l'arabe algérien par les descendants de l'immigration algérienne en France. Le présent travail s'inscrit en sociolinguistique de la migration et prend en compte les stratégies parentales qui reposent sur les représentations sociales des individus par Georges LÜDI et Bernard Py (2003 :) qui stipulent que « les présentations sociales tiennent plus de sens commun que du savoir scientifique et sont appliquées aux différents objets de la vie quotidienne ». Selon Christine DEPREZ (1996 : 155-180) : « Être enfant issu de l'immigration n'est jamais sans conséquences en France ou dans un autre pays. En effet, ce changement de pays entraîne plusieurs autres changements tant sur le plan social , culturel et surtout sur le plan linguistique.

C'est-à-dire, pour être un citoyen en France automatiquement tu vas voir plusieurs changements dans la vie soit au niveau de la sociologie, de la culture et surtout au niveau de la linguistique et la langue. Donc, tu dois être un plurilingue. Christine DEPREZ (1996 : 202) a dit aussi que : « L'enfant élevé dans un milieu bilingue n'est pas confronté à deux codes réellement mélangés (c'est-à-dire indiscernables) ou à deux codes distincts qui fonctionneraient à tour de rôle, mais à deux codes généralement distincts qui fonctionnent en même temps et qui constituent le répertoire linguistique familiale. L'enfant doit donc connaître à la fois les règles de chaque système pour pouvoir produire des énoncés acceptables dans des deux langues et les règles d'usage de chacune des deux langues ». C'est-à-dire pour que un enfant a une bonne maîtrise de la langue du pays de résidence et la langue du pays d'origine des parents (ex arabe algérien), il faut connaître les règles des deux langues ; comment parler, comment nommer les choses, comment saluer. Aussi, il faut habituer cette personne à parler les deux langues ». Donc, cela renvoie à l'influence des parents lorsqu'ils parlent seulement la langue française ou ils parlent aussi la langue d'origine (arabe algérien) avec les enfants. Comme dit : Jacques AREMES (2000 : 161) « La famille constitue actuellement un territoire d'aventure et un lieu de changement, de transition diraient les anglo-saxons ». D'ailleurs, cette affirmation affirme que pour la famille, ce ne sont pas seulement des comportements, ce sont aussi des représentations inscrites dans des généalogies de la connaissance. D'autre part, l'immigration suscite de débats dans les médias notamment ce qui se passe dans les quartiers dits défavorisés. En fait, contrairement à ce qu'on pourrait imaginer en France, l'immigration est un phénomène ancien. Évidemment, il arrive parfois que le style de vie rêvé est atteint au-delà des attentes des migrants et de leurs expériences. C'est-à-dire à partir des mouvements d'une famille vacancière migrante que nous avons observé afin de comprendre à quel point les parents immigrés veulent introduire leurs enfants dans la pratique linguistique de la langue du pays d'origine. Enfin, à partir des entretiens, nous avons constaté un ensemble d'appréciations concernant le maintien de l'arabe algérien au cours de la communication familiale, surtout en France.

Parlant des enfants issus de familles immigrées en France, il n'est plus jamais primordial d'adopter le point de vue minimaliste du bilinguisme et de le considérer comme un continuum (GARLAND, 2007 ; GROSJEAN, 2015). En effet, ces enfants parlent leurs deux langues, certes à des degrés divers, mais la plupart du temps, ils les comprennent même s'ils ne peuvent pas encore s'exprimer dans l'une ou l'autre. Tout d'abord, pour la conception minimaliste tout individu est bilingue. Mais, se pose comme le souligne EDWARDS (2004), la question du degré de bilinguisme. Au lieu d'envisager le bilingue séparément dans ses deux langues, les recherches actuelles préfèrent utiliser la notion de compétence plurilingue (COSTE, 2001, 2002). Ainsi, chaque individu compris un jeune enfant qui confronté à plus d'une langue au quotidien. Il est, par ailleurs, plus pertinent d'adopter une vision fonctionnelle et complémentaire du bilinguisme plutôt que de s'intéresser à l'égalité des compétences du bilingue dans ses deux langues. Danièle MOORE (2006 : 99) confirme que : « Les personnes qui disposent d'un capital linguistique plurilingue et pluriculturel utilisent les langues et les ressources culturelles à leur disposition pour besoins de communication précis et différenciés, dans des contextes sociaux spécifiques. Il est peu fréquent, et en réalité rarement nécessaire, de développer des compétences équivalentes pour chaque langue ».

Selon Josiane HAMERS et Michel BLANC (1983 : 24) une autre classification des sujets bilingues facile à mettre à l'œuvre et très utile est celle qui utilise l'âge d'acquisitions combiné avec les contextes d'acquisition des deux langues. Selon ces auteurs, l'âge et le contexte vont d'ailleurs souvent de pair, par exemple, une acquisition précoce de deux langues est souvent liée à un contexte familial commun, alors qu'une acquisition plus tardive de la deuxième langue est souvent liée à un contexte scolaire. Ainsi, les auteurs distinguent : les bilingues précoces (0 - 6 / 7 ans), tardifs (6 / 7 - 10 / 11 ans), d'adolescence ou scolaire (10 / 11 - 16 / 17 ans) et de l'âge adulte (L2 acquise après 16 / 17 ans). CUMMINS (1984, 2000) insiste sur la diversité des niveaux de compétences langagières. Il distingue le niveau de compétence requis pour une communication contextualisée de celui requis pour une communication

décontextualisée. C'est pourquoi, ce bilinguisme des enfants des familles migrantes est appelé bilinguisme transitoire par Georges LUDI et Bernard PY (2003 : 25-26) qui expliquent que « Le bilinguisme des migrants est d'une manière générale une affaire passagère : l'assimilation peut prendre deux ou trois générations, mais il est très rare que les descendants de migrants immigrés dans la société d'accueil maintiennent leur langue à long terme ». Afin que le maintien de la langue d'origine puisse se réaliser à l'intérieur de la cellule familiale entre parents immigrés et leurs enfants devient une question cruciale dans les études sociolinguistiques contemporaines qui nous amènent à traiter ce sujet qui est intitulé : « La politique linguistique d'une famille de migrant algérien de France ». En effet, nous allons analyser le discours déclaratifs des parents et des enfants en utilisant un entretien. Nous avons constaté lors des vacances d'été lorsque les migrants et leurs enfants viennent passer un séjour chez leurs proches que les enfants utilisent plus le français que l'arabe, souvent les enfants alternent algérien et le français (ALI-BENCHERIF, 2009). De là nous nous sommes posés la question suivante : Quelles stratégies utilisent les parents pour transmettre la langue d'origine à leurs enfants centralisés dans un milieu où le français prédomine ?

À cette question on peut ajouter quelques questions de recherches :

- Quelles sont les stratégies de communication déclarées et employées par les parents en famille ?
- Est-ce que l'acquisition de l'arabe algérien par les enfants des migrants lors de leurs contacts avec la langue d'origine est un acte volontaire ou exigible par les parents ?
- Est-ce que le va et vient régulier des descendants d'immigrés vers le pays d'origine est-il une source pour apprendre la langue ?

Pour bien vérifier ce qui se joue au sein des familles des migrants, nous avons formulé les hypothèses suivantes :

- Pour certaines familles migrantes, les parents ne maîtrisent que la / Les langues d'origines et n'ont que peu de connaissances dans la langue d'accueil.

- Les parents immigrés veulent que leurs enfants soient en contact avec leurs pays d'origine et qu'ils apprennent la langue d'origine .
- La décision de transmettre l'arabe algérien , et donc de mettre en place une politique des langues en famille , serait due à des facteurs identitaires pour les parents.
- L'expérience des parents de l'apprentissage des langues et de leur plurilinguisme participerait à leurs représentations .

2. Cadrage méthodologique et théorique :

Nous allons passer à présent aux cadrages méthodologiques et théoriques afin de préciser notre démarche et apporter plus de précisions pour ce qui de notre recherche de terrain.

2.1 Méthodologie : démarche, terrain, outils d'investigation et corpus

Pour réaliser cette recherche nous avons choisi une démarche qualitative qui repose sur les données collectées suivant une approche exploratoire. Nous avons effectué nos enquêtes en Algérie par téléphone. Nous avons utilisé comme outil d'observation l'entretien semi-directif à visée exploratoire et compréhensive. Notre population d'enquête est composée de 5 enquêtes représentant une famille de migrants algériens vivant en France. Nous les avons sollicités pour participer aux entretiens. Parents comme enfants ont accepté notre demande et ont participé aux entretiens. Comme le terrain familial n'est pas toujours accessible (DEPREZ, 2000), nous avons demandé aux membres de notre propre famille vivant en France dans la région de Isle Adam s'ils veulent participer à cette étude en nous offrant des informations sur ce qui se passe au sein de la cellule familiale en termes de pratiques langagières. C'est une famille composée de cinq membres qui sont : le père , la mère et les enfants (une fille, et deux garçons jumeaux). D'une part, dans le but d'observer les divers comportements langagiers dont font preuve les descendants issus de l'immigration dans le pays d'origine en l'occurrence l'emploi ou non de la langue arabe algérien. D'autre part, puisque nos enquêtés passent la majorité de leurs temps dans le pays d'accueil et qu'ils

vivent en Algérie principalement pendant la période des vacances, Mohammed Zakaria ALI-BENCHERIF (2017) déclare dans son article que « Il nous paraît ainsi que stratégies familiales pour la transmission et la maintien de la LO s'accordent avec avec le PLF. La forte exposition, la sensibilisation, la médiation, la mise en contact avec la LO (les séjours dans le pays d'origine, le contact avec les proches) ainsi que les moyens mis à la disposition des enfants sont autant de conditions qui favorisent le développement et la recombinaison des ressources de leurs répertoires verbaux ». Evidemment, notre travail porte à la fois sur les représentations sociolinguistiques des pratiques bilingues et des jugements à ces pratiques, nous avons envisagé notre enquête par entretien semi-directif, car il est considéré comme le moyen le plus simple pour obtenir des informations sur la vie des individus, pour Jacques BRES (2000) : l'entretien est « un merveilleux outil de recueil des données ; sa médiation permettrait d'atteindre la parole des informateurs en court-circuitant les pratiques sociales dans lesquelles elle se construit au quotidien : le détour de l'interview irait plus rapidement sinon plus droit au but que l'observation directe des dites pratiques ». L'entretien semi-directif semble être le meilleur moyen dont nous disposons pour faire produire des discours. Il s'agit de mettre en place, comme le souligne Philippe BLANCHET (2000) : « un dispositif d'interlocution à des fins de recherche pour favoriser l'expression et l'élaboration du discours d'une personne concernée, sur un problème ou une situation donnée ». Et afin de répondre aux objectifs de mon travail de recherche sur la politique linguistique d'une famille de migrant algérienne de France, nous nous sommes appuyés sur deux guides d'entretiens destinés aux parents et aux enfants. Ces guides d'entretiens m'ont permis d'accueillir un ensemble des informations ainsi que les affirmations relatives aux profils langagiers des enquêtés et en parallèle le cours de ce problème n'étant pas de déterminer le pourcentage de parents choisissant telle ou telle langue, mais les raisons qui les poussent à faire choix.

2.2 Cadres théoriques : notions et concepts

La famille apparaît également comme le premier lieu de choix de langue et de leur transmission aux enfants. (CURDT-CHRISTIANSEN, 2009 : 352) montre que les

PLF tendent à s'expliquer « en fonction de ce que la famille considère comme renforçant la position sociale de la famille, et qui servira et aidera au mieux les objectifs dans la vie des membres de la famille ». C'est à dire, la famille et en son sein les parents ,jouent un rôle majeur dans les choix des langues utilisées et transmises. « Une langue c'est une vision du monde », « Apprends les langues, te servira sûrement un jour . "... "On est autant de personnes qu'on maîtrise de langues " ou encore " Si tu parles à une personne dans une langue qu'elle comprend, ça va dans son cœur " C'est opinions disaient par exemple : il faut faire attention, apprendre deux langues en même temps pour provoquer la confusion.

2.2.1. Les politiques linguistique familiales :

Les politiques linguistiques vont marquer dans le domaine public le statut des langues, les différents milieux professionnels et établir la norme et les codes des langues qui seront parlées sur un territoire donné. La politique linguistique familiale décrit les décisions de la famille, déclarées ou non, en matière d'utilisation des langues, « Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien , ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos notamment par les parents » (DEPREZ, 1996 : 35-36).

En effet, les politiques linguistiques des familles sont conditionnées par divers facteurs parmi les quels la communication et la relation entre les époux, la perspective d'un déménagement dans le pays du parent migrant ou un autre pays ,ou encore la régularité des contacts avec les grands parents. Pour Bernard SPOLSKY (2004), c'est cette politique au sein de la famille qui déterminera le maintien ou non d'une langue plus que le contexte socio-politico-linguistique. Donc, les parents jouent un rôle primordial dans la conservation ou la perte des langues familiales par le biais notamment des attitudes qu'ils transmettent à leurs enfants.

Le rôle du parent migrant est essentiel, d'abord dans le choix de transmettre. Ensuite, certaines recherches tendent à démontrer que le sexe du parent migrant peut avoir une incidence sur le maintien ou non de sa langue. Dans une étude de Christine DEPREZ (1996), les pères migrant utilisaient plus fréquemment le français en famille. Les mères quant à elles s'inscrivaient soit " en gardiennes " des traditions , de la langue et de la culture d'origine soit en agent de la modernité en souhaitant d'autres langues pour l'avenir de leurs enfants, un positionnement n'excluant pas nécessairement l'autre selon les auteurs. Louise Dabène (1997 : 19) montre que la langue est un savoir fortement lié au monde : à la fois celui de la réalité qui l'entoure et celui de l'affectivité et de l'identité profonde de l'individu.

La politique linguistique porte sur « le statut, les domaines d'emploi et la norme des langues parlées sur le territoire » (Deprez, 1996). Aussi Christine DEPREZ propose alors d'utiliser la notion de politique linguistique familiale. Cette politique linguistique familiale se concrétise dans les choix de langues et dans les pratiques langagières au quotidien, ainsi que dans les discours explicites qui sont tenus à leur propos, notamment par les parents. (Deprez, 1996 : 5-36). Les politiques linguistiques familiales (PLF) se voient à travers les pratiques explicites et observables mais aussi implicites et par défaut entre les membres de la famille. Certaines recherches examinent les représentations des langues et les mesures mises en œuvre pour gérer l'utilisation des langues des membres de la famille. En France, les PLF sont souvent travaillées sous forme du bilinguisme familial chez les enfants (HELOT, 2007 ; VARRO, 1984 ; DE HOUWER, 2006 ; DEPREZ, 1994 ; ABDULLAH BAUER, 200, 2010) ou de la transmission des langues familiales en contexte migratoire ainsi que, les parents bilingues peuvent faire alterner deux langues différentes dans leurs communication avec l'enfant. D'abord, les migrants ont à faire face à une situation socio-langagière qu'ils doivent gérer quotidiennement en mobilisant leurs propres ressources, en utilisant des procédés empiriques, des stratégies de contournement, " tactiques ", telles que les définit Michel DE CERTEAU (1990 : 59-60). En fait, Jean-Louis CALVET (1997) distingue deux types de question du plurilinguisme ; l'une est

"in vivo "concerné la relation des locuteurs avec leurs langues et la façon où il gerent leurs plurilinguismes face aux situations de communication quotidienne. La seconde est une gestion "in vitro "basée sur des recherches linguistiques dont l'État applique sur l'ensemble des langues de la société. La politique linguistique nationale pour Henri BOYER (2001) désigne l'ensemble des "choix, les orientations, les objectifs qui sont ceux de cet Etat en matière de gestion de pluralité linguistique. Donc, la politique linguistique familiale est basée sur des choix qui sont faits par une famille entière sur les langues parlés à la maison (De HEREDIA, 1987) mais aussi par rapport aux choix linguistiques de l'école, aux choix de langue utilisées avec les proches et surtout par rapport au marché du travail. De même, les comportements des parent envers leurs enfants les poussent à réfléchir sur les langues. D'ailleurs, la plupart des familles immigrées bilingues veulent que leurs enfants apprennent et conservent leur langue d'origine (la langue des parents). Dans ce cas les parents exercent des fonctions de transmission de la langue native (l'arabe algérien pour le cas de mon étude). Ils s'agit donc de la transmission de la LO d'une génération à une autre (FISHMAN, 1991). Bien que la langue d'origine qu'on souhaite transmettre se trouve dans une situation linguistiquement minoritaire, elle peut être acquise si les parents l'utilisent couramment à la maison, ce qui amène leurs enfants à l'héritier (LACHAPELLE, 2009). Nous avons constaté que la contribution du père et de mère ensemble aide davantage à la transmission de la LO, aux enfants dépendants de l'immigration. Donc, si l'un des parents décide de transmettre sa LM à son enfant, il doit être encouragé par son conjoint (TAKENCHI, 2006). Il convient de souligner de prime à bord que les recherches portant sur la transmission de la langue d'origine en milieu familial ont fourni l'intérêt de plusieurs chercheurs (DABENE et BILLIEZ, 1988 ; DEPREZ, 1994 ; CAUBET, 2002) ont démontré que le contact des enfants de l'immigration avec la langue d'origine prend sens au moment de la conversation familiale où la langue des parents est comprise.

En effet, l'appellation de la LO insiste sur l'appartenance géographique et sur les langues des parents et des grands-parents. Les langues d'origine constituent donc

une trace de l'histoire des géniteurs et de l'identité. Pour ce là Jacqueline BILLIEZ (1985) considère la langue comme "marqueur d'identité ". C'est pourquoi les parents choisissent la LO pour communiquer leurs enfants.

CHAPITRE 2
ANAYSE DES DONNEES
DE L'ENQUETE

CHAPITRE 2

ANAYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE

1. Analyse des données de l'enquête :

Ce deuximème chapitre est consacré à l'analyse des données de l'enquête menée auprès des membres de la famille des migrants interrogés sur leurs profils langagiers, sur les pratiques langagières intrafamiliales ainsi que sur les démarches adoptées par les parents afin de transmettre la LO.

1.1. Profils sociolangagiers des membres de la famille :

D'une part, la communication familiale est devenue l'un des observations privilégiés (Deprez, 2000) c'est parce que la famille constitue le noyau de la société, elle agit et réagit sur les pratiques et les comportements linguistiques. Nous présentons ci-dessous les réponse à la la question suivante :

▪ **Quelle (s) langue (s) votre femme utilise avec vous et avec quelle proportion ?**

		Arabe algerien	Francais
Communication entre parents	Père	20 %	80 %
Communication entre parents	Mère	40 %	60 %

Tableau 1 : *Tableau récapitulatif des pratiques langagières entre parents.*

Les données chiffrées dans le tableau ci-dessus démontrent quel mode linguistique préfèrent les parents dans l'interaction avec le conjoint. Il est apparent que les couples se penchent vers l'usage du mode bilingue (Grosjean, 1984). Le père (le mari) déclare qu'il utilise la langue française (80%) avec sa femme avec un pourcentage plus que l'arabe algérien (20%). Ainsi que c'est le même cas par rapport au femme (la mère) mais elle utilise la langue française un peu moins que le dernier (arabe algerien 40% français 60%). Permet de reconstituer la politique linguistique de

la famille interrogée. De plus, ce la permet de connaître le mode linguistique approprié pour chaque enquêté. Par conséquent, nous pouvons identifier les profils des parents transmetteurs.

Extrait 1 :

Père : « *J'utilise avec ma femme les deux langues : français 80% / arabe algerien 20%* »

Extrait 2 :

Mère : « *J'utilise avec mon mari les deux langues : arabe algerien 40% et français 60%* ».

D'autre parte, la question adressée aux enfants : Quelle (s) langues parlez - vous ?

Langues :	Arabe algerien	Francais	autres langues
Enfants :			
Enfant 1 (fille)	×	×	×
Enfant 2 (garçon)	×	×	/
Enfant 3 (garçon)	×	×	/

Tableau 2 : Tableau récapitulatif des langues parlées par les enfants.

Les données chiffrées dans le tableau au dessus démontrent que les enfants sont bilingues. Ils utilisent plus qu'une langue. D'abord, la fille affirme qu'elle parle et utilise la langue française et Arabe algerien quotidiennement et peu la langue anglaise qu'elle a appris et à parlé à l'école. En plus, les jûmaux affirment qu'ils parles la langue française et Arabe algerien qoutidiennent avec les parents, les grands parents, les tantes et les oncles et toute la famille. Par conséquent, nous pouvons identifier les profils des enfants enquêtes :

Extrait 3:

Enfant 1 -Fille : " Je parle le français , arabe et un peu d'anglais . Je parle avec mes parents en français et en arabe algerien . Je parle ces langues quotidiennement " .

Extrait 4 :

Les jûmaux

Enfant 2 -M E : " Je parle français et arabe avec mes parents quotidiennement " .

Enfant 3 -M O : " Je parle les deux : arabe et français quotidiennent avec mes parents et avec toute la famille " .

	Arabe algérien	Français
Communication entre enfants / parents	30%	70%
Communication entre parents / enfants	40%	60%

Tableau 3 : Tableau récapitulatif de la communication entre les parents et leurs enfants.

1.2. La mobilité dans le pays d'origine (les vacances) :

La mobilité régulière vers le pays d'origine est un projet familial vertical qui relève certes de la décision des parents, mais ces derniers se plient eux - mêmes dans une certaine mesure, aux exigences de la famille élargie. Conscients du bien - fondé des vacances, parents et grands- parents sont co-auteurs de la mobilité (Gohard-Radencovic, 2009), en effet les enfants sont à leur tour co-auteurs de cette mobilité (les vacances).

La question de la mobilité migratoire des vacanciers entre la France et l'Algérie dépend de la capacité, de la volonté et des quotidiens de vie des parents immigrés. Sachant que beaucoup de travaux (DABENE et BILLIEZ, 1888 ; BILLIEZ, 1990 ; DEPREZ, 1994 ; CAUBET, 2000) ont montré que le contact avec la langue d'origine des parents est lié aux conversations familiales, aux cours de " langues de la culture d'origine " et aux séjours passés dans le pays des parents, selon Mohammed Zakaria ALI-BEN CHERIF (2017).

D'ailleurs, le premier constat que nous pouvons avancer concernant les échanges langagiers des descendants des migrants avec leurs interlocuteurs " ici en Algérie " est qu'il s'agit des cas d'asymétries croisées des répertoires (ALI-BENCHERIF, 2009). La confrontation de l'arbre parlé des enfants de migrants avec celui de leurs proches, jugé légitime (Deprez, 2006) est une occasion pour développer les répertoires verbaux des enfants tout au long du séjour qu'ils passent en Algérie. Ainsi que dans certaines situations, le descendant du migrant était plus dans la réception que dans la production.

Donc, la mobilité régulière vers le pays d'origine des parents induite par la politique linguistique et culturelle s'inscrit dans les stratégies familiale qui consistent à créer les conditions pour une meilleure socialisation langagière des enfants. Également, les membres de la famille enquêté déclarent qu'ils passent des vacances régulièrement en Algérie chaque année durant un mois.

1.3. Population d'enquête : des profils plurilingues

Pour constituer le corpus, nous avons choisi de travailler en milieu familial puisque le thème de cette mémoire repose sur la famille et non pas sur l'individu. Il nous paru important de nous attarder un instant sur la biographie de parents car certains éléments semblent déterminant quant à la volonté de transmettre sa langue ou pas. Tout d'abord, les membres interrogés sont issus d'une famille qui se compose de cinq membres dont la mère née et élevée en Algérie. Un père né et élevé à son tour en Algérie et il était parti en France à l'âge de 18 ans. Ils ont trois enfants nés et élevés en France dans un milieu où le français est la langue dominante. Les enfants sont âgés entre 10 et 14 ans.

Notre échantillon, rappelons-le, est composé d'une famille de migrant originaire de Nedroma (la ville de Nedroma se situe au nord-ouest de la wilaya de Tlemcen 42 km, sa population est d'environ quarante mille habitants), qui vient régulièrement en Algérie pour passer des vacances au mois d'août.

Et pour bien présenter la famille sur la quelle j'ai travaillé, j'utilise un tableau qui synthétise quelques données concernant les renseignements signalétiques des parents et des enfants de cette famille.

Membres		Âge	Lieu de naissance et de résidence	Profession	Niveau d'instruction	Lieu de naissance et de résidence des parents
Parents	Père	55 Ans	Algérie/France	Agent technique	Bachelier	Algérie/ France
	Mère	44 Ans	Algérie/France	Assistante maternelle	Bachelière	Algérie
Enfants	Fille	14 Ans	France		4 AM	
	Fils1	10ans	France		CM2 Primaire	
	Fils2	10ans	France		CM2 Primaire	

Tableau 4 : Profils sociolangagiers des membres de la famille.

En ce qui concerne les affirmations de la famille enquêtées par rapport à leurs profils langagières nous les résumons dans un deuxième tableau en étudiant la pratique langagière de chaque enquêté :

Membres	Langue maternelle	Langue d'enfance	La langue utilisée avec les parents	La langue utilisée avec les frères et les sœurs	La langue utilisée dans la vie sociale	La Langue d'étude	La langue de travail
Père	Arabe algérien	Arabe français	Arabe algérien	Français	Français	Français	Français
Mère	Arabe algérien	Arabe algérien	Arabe algérien	Arabe algérien	Français	Arabe et français	Français
Fille	Arabe algérien	Français Arabe	Français Arabe	Français	Français	Français	
Fils1	Arabe algérien	Français Arabe	Français Arabe	Français	Français	Français	
Fils2	Arabe algérien	Français Arabe	Français Arabe	Français	Français	Français	

Tableau 5 : Les pratiques langagières de chaque enquêtés.

1.4. Le profil langagier de la famille:

Nous présentons ci dessus un portrait détaillé sur le profil socio-langagier ainsi que sur les pratiques langagières familial de la famille interrogé. D'abord, cette famille reside à l'Isle Adam en France, le père est descendant de l'immigration (né et élevé en Algérie). La première langue acquise dans son entourage familial est l'arabe algérien dont il a une très bonne compréhension et production orale, tous ça parce qu'il est né et élevé en Algérie (Nedroma) jusqu'à 18 ans. Et puisqu'il est parti en France et il a fait des rencontres avec des migrants, il a vait acquis la langue française et il amaitrisé d'une façon très bonne. Ainsi que sa femme est immigrée en 2002 après l'avoir épousée sa langue maternelle est l'arabe algérien qu'elle maitrisé totalement. Elle déclare qu'elle maîtrisait bien l'arabe classique et d'une façon très bonne, également une maîtrise de la langue française. Les deux parents affirment qu'ils utilisent les deux langues pour communiquer malgré l'utilisation exclusive du français plus que l'arabe algérien. Les trois enfants de cette famille sont nés, élevés et ont étudié en France. Ils affirment qu'ils parlent les deux langues (français/arabe algérien) quotidiennement. Malgré la fréquence de l'utilisation de l'arabe avec la mère que le père. Mais entre eux (c'est-à-dire entre les trois enfants), ils utilisent que le français. C'est-à-dire ils ont une maîtrise très bonne de la langue française que l'arabe algérien qu'ils la maîtrise d'une façon entre faible et bon. Donc, notre échantillon d'invisus interogés est bilingue puisque les membres de la famille déclarent qu'ils ont une bonne maîtrise des deux langues.

2. Choix, décisions et pratiques déclarées :

Dans cette section, nous allons nous concentrer sur les choix de langues opérés au sein de la sphère familiale en les ramenants aux décisions parentales et aux pratiques langagières déclarées.

2.1. Langue maternelle , usages et maîtrises déclarées des langues :

En premier moment, concernant les biographies des parents et des enfants. Nous avons posé une question sur leur première langue acquise dans l'entourage familial. Au regard des réponses des cinq enquêtés (parents et enfants), ils s'avère que deux membres (parents) de la famille interrogée ont déclaré l'arabe algérien comme leur langue maternelle à 100%. Et les trois autres membres (enfants) ont déclaré qu'ils parlent deux langues, sachant qu'ils maîtrisent le français (100%) plus que l'arabe algérien (60%). En effet, nous avons constaté que les deux membres (parents) de la famille de mon corpus partagent le même langue maternelle, à savoir l'arabe algérien en pourcentage de 100% par contre les enfants de cette famille n'ont pas en commun avec leurs parents la même première langue.

2.2. Pratiques langagières familiale :

Puis que les questions posées aux parents et leurs enfants sont différents il me parait de produire deux tableau différents l'un de l'autre. Le premier tableau sera relatif aux parents reflétera les pratiques langagières familiale des enfants.

Parents	Avec le partenaire	Avec leurs enfants	Leurs enfants avec eux
Père	Arabe et français 80%	français 100%	français 100%
Mère	Arabe et français 40% / 60%	Arabe et français 20% / 80%	mélange arabe / français 10% /90%

Tableau 6 : Pratiques langagières familiales des parents.

Selon les réponses des parents aux questions des pratiques langagières familiale et selon chiffres déclarés pour mentionner la fréquence d'emploi de l'arabe algérien et du français j'ai constaté que le père utilise plus le français que l'arabe algérien dans leurs pratiques langagières en milieu familial. En discutant entre couple, le père opte

pour 20% de la langue d'origine et la mère opte 40% de la langue d'origine. Avec leurs enfants ; le père parle / applique seulement le français. Mais, la mère utilise les deux langues parallèle (arabe algérien 20% / français 89%). Quant à la communication de leurs enfants avec eux, ils ont affirmé qu'ils emploient seulement le français avec 90% de la langue française. Fréquemment, l'emploi de l'arabe algérien dans cette famille n'est pas constant. Cette affirmation a été confirmée par les réponses de père et de la mère de cette famille. Le tableau ci-dessous, consacré aux pratiques langagières familiales des enfants.

Enfants	Avec votre père	Avec votre mère	Avec frère et sœurs	Avec grands parents	Avec oncles / Tantes
Fille	français 100%	Mélange arabe/français 10 % / 90 %	français 100%	mélange arabe/français 40%/60%	français 100%
Garçon 1	Mélange arabe/français 10% / 90%	Mélange arabe/français 10 % / 90 %	français 100%	mélange arabe/français 40% /60%	français 100%
Garçon 2	français 100%	français 100%	français 100%	mélange arabe/français 40%/60%	français 100%

Tableau 7 : Pratiques langagières familiales des enfants.

Selon les réponses des enfants enquêtés aux questions des pratiques langagières familiale et selon les chiffres déclarés pour mentionner la fréquence d'emploi de l'arabe algérien et du français nous avons constaté que :

- l'emploi de l'arabe algérien est assez-absent chez les enfants avec le père (10 %).
- En parallèle l'utilisation de l'arabe algérien est quasi absent chez les enfants avec la mère (10 %).

- Communication entre frère / sœurs : est uniquement au français. En parallèle avec les oncles et les tantes.
- Par contre la présence de l'arabe algérien en communication avec les grands-parents est bien (40 %).

2.3. Pratiques langagières en dehors de l'interaction familiale :

La première question posée aux parents concernant la langue d'étude. Ils ont précisé qu'ils ont étudié les deux langues (arabe et français). Prenant comme étude la langue du travail des parents soit oral ou bien écrit, bien que dans la vie sociale. Ainsi quand ils regarde la télévision, le téléphone portable, la presse écrite et la lecture plus quand ils écoutent la radio/la musique. Les parents ont confirmé qu'ils utilisent notamment le français. Ainsi, ils affirment qu'ils aiment la langue française et ils sentent à l'aise lors des interactions.

2.4. Politique linguistique familiale :

Puisque la politique linguistique familiale étudie les pratiques explicites et observables mais aussi implicites entre les membres de la famille. Donc, nous constatons que les parents préfère transmettre la langue française aux enfants parce que c'est une langue international que l'arabe. Mais aussi, ils veulent que leurs enfants apprennent plus qu'une langue pour développer et améliorer leurs cultures et leurs langues. Même si les parents veulent que leurs enfants utilise la langue arabe dans la communication familiale.

2.5. Le contact avec le pays d'origine :

Comme nous l'avons précisé, la mobilité régulière vers le pays d'origine et le contact avec les proches offre des opportunités d'utilisation de l'arabe algérien soit en mode monolingue soit en mode bilingue. D'après la question que nous avons posé aux enfants concernant le déplacement régulière avec les parents vers Algérie, ils nous ont

affirmé qu'ils viennent en Algérie une fois par ans pour passer des vacances pendant un mois avec les grands-parents, les tantes, les cousins et ils essayent d'utiliser l'arabe algérien dans la communication pour se faire comprendre. Ces déclarations montre à quel point la mobilité vers la pays d'origine occasionne des usages de l'arabe algérien et par conséquent l'approaximation des formes qu'ils n'ont pas l'habitude d'utiliser. Le tableau ci-après montre bien cela.

Enfants	Réponses
Fille	pour parler avec mes grands-parents mes cousins et cousines , mes Tantes et oncles de bled j'utilise l'arabe algérien (le dialect) .
garçon 1	En Algérie , je parle un peu l'arabe algérien .
garçon 2	Moi aussi , je parle difficilement en Algérie l'arabe algérien .

Tableau 9 : Les enfants et leurs contact avec le pays d'origine.

CONCLUSION

CONCLUSION

Ce travail est une contribution qui traite d'un thème étudié sous différents angles. À travers une approche résolument sociolinguistique, limitée à l'observation d'une famille de vacanciers algériens en vacance d'été, a permis de décrire et de comprendre la réalité des pratiques langagières ainsi que les intentions parentales sous-tendues par une volonté de la transmission de la LO. En articulant les données complémentaires, fournies par les entretiens semi-directifs avec les membres de la famille choisie pour analyser le phénomène de la transmission de la langue d'origine aux enfants nous avons constaté à travers les tendances résultant des déclarations que la LO est utilisée à côté du français, langue dominante dans leurs pratiques langagières, se présente en modes bilingue et mixte. En effet, cette étude m'a permis de démontrer que la mise en contact des enfants de migrants avec leur langue d'origine est considérée comme l'un des facteurs principaux. Afin de cette étude, elle est intervenue des éléments qui ont été révélés à travers le discours de mon enquête :

Il a été constaté que les parents migrants veulent que leurs enfants soient en contact avec leurs pays d'origine et qu'ils apprennent la langue d'origine. C'est pour cela les enquêtés déclarent qu'ils viennent régulièrement en Algérie pour passer des vacances pour une raison familiale mais aussi pour le ressourcement linguistique et culturel. Ainsi, les parents veulent transmettre l'arabe algérien à leurs enfants en adoptant, outre la démarche de la mobilité vers le pays d'origine pour les mettre en contact avec la langue-culture, en France ils ont d'autres stratégies, à savoir parler plus en arabe algérien que le français ou mélanger les deux. Donc, il est utile de souligner que la transmission de la LO envisagée par les parents envers leurs enfants est en rapport avec l'appartenance socioculturelle et entendue comme marqueur identitaire. Cela a été constaté d'après les affirmations des enquêtés qui montrent que le choix des parents d'apprendre à leurs descendants la langue maternelle pour aboutir à la

transmission identitaire c'est-à-dire les pratiques langagières liées à leur pays d'origine et pour rester en relation étroitement liée à leurs origines. Au final, ce travail contribue à travers l'approche sociolinguistique et qui repose sur l'étude des stratégies parentales voire leur idéologie linguistique ainsi que leur volonté à préserver des liens avec la langue d'origine que les parents utilisent volontairement une éventuelle transmission dans un milieu où le français prédomine. Ceci peut être considéré comme une planification voire une politique linguistique et familiale que les parents associent à leur projet migratoire.

BIBLIOGRAPHIE

BIBLIOGRAPHIE

- AREMES. J. (2000) : *La recherche de soi* », Paris, Dexlée de Brower.
- ALI-BENCHERIF, MZ (2009) : *L'altrenance codique arabe dialectal / francais dans des conversations bilingues de loucteurs algériens immigrés / non – immigrés*, thèse de ;doctorat, sous la direction de Boumediène BENMOUSSA et Jacqueline BILLIEZ, Université Abou Baker Belkaid de Tlemcen.
- ALI-BENCHERIF , MZ (2017) : « La mobilité régulière des migrants vers le pays d'origine : une stratégie familiale pour la mise en contact des enfants avec la (les) langue (s) et la culture », *Insniyat*, n° 77-75, pp. 57-73
- BEURAIN.N (2017) : « La place de la maîtrise du français dans le processus de socialisation et d'intégration des migrants » . *Sciences de l'Homme et ociété*. BILLIEZ (1985): « Le langue comme marqueur d'identité », in *Revue europeene des migrations internationales*, vol 1 n°2 , pp . 95-105 .
- BOYER, H, (2001) : « Le francais des jeunes vécu /vu par les étudiants », *Enquêtes à Montpellier*, Paris, Lille dans *LANGAGE ET SOCIETE*, n°9, pp .75-87
- BLANCHET, Ph, (2022) : « Migrations, Langues, Intégrations : une analyse ociolinguistique comparative sur des stratégies étatiques et familiales », dans *langues, cultures société*, pp . 33-45.
- CALVET Jean Lovis (1997) : « Alternances et mélanges codique », dans *Ens Editions*, pp : 43 -70 .
- CAUBET(2002) : « Pratiques Langagieres Urbaines », *Enjeux identitaires, enjeux cognitifs* , n°130 . pp . 117-132 .
- COSTE (2001 , 2002) : « Attention ! Un plurilinguisme peut en cacher un autre », *Enjeux théoriques et didacctiques de la notion de pluralité*, pp. 3-13 .
- COMMIN (1984 , 2000) : « Pour une approche bilinguiste de l'enseignement du français en situation de contact de langues : Le cas de l'Acadie » , *Revue de l'université de Moncton* , pp . 109-129 .
- Curdt Christiansen, (2009) : « Invisible and visible language planning : ideological factors in the family language policy of Chinese immigrant families », in *Quebec , dans language Policy*. pp . 351 – 375

- DEPREZ, (2000) : « La transmission familiale de la langue d'origine en contexte d'immigration , le cas de l'arabe algérien » , revue algérienne d'anthropologie et de sciences sociales , pp .75-90
- DEPREZ (1999) : « La transmission familiale de la langue d'origine en contexte d'immigration : le cas de l'arabe algérien », pp .155-180 .
- DEPREZ Ch. (1996) : « Parler de soi , parler de son bilinguisme >> , in Revue Aile , Le bilinguisme n°7, pp.155-180.
- DEPREZ (1996) : « Une politique linguistique familiale : Le rôle des femmes », in Education et société plurilingue , CMIEBP , n° 1 , pp . 35-42.
- DEPREZ, Ch (1994) : « Les enfants bilingues : Langues et familles >> , Paris , Didier, pp. 202 .
- DABENE, L & BILLIEZ, J. (1988) : « Les parles des jeunes issus de l'immigration », in Geneviève VERMES & Jasiane BOUTET, France pays multilingue , T .2, pratique des langues en France, Paris, L'Harmattan, pp. 62-77.
- DABENE & BILLIEZ (1988) : « L'insertion des jeunes issus de l'immigration algérienne . Aspects sociolinguistiques, discursifs et socio-politique, Rapport de recherche », Centre de didactique des langues, Université de Grenoble III.
- EDWARDS, J. (2004) : « Bilingualism : Contexts, Constraints and Identities »
- FISHMAN, J-J. (1991) : « Reversing language shift : theoretical and empirical foundation of assistance to threatened languages » , Multilingual matters
- GARLAND, D. (2007) : « Adaptation politiques et culturelles des sociétés à forte criminalité », dans DEVIANCE ET SOCIETE, Editions MEDECINE /HYGIENE.
- GROS,J, (1984) : « Le bilinguisme ; vivre avec deux langues » . Bulletin de linguistique Appliquée et Générale de l'université de Basabçon, 11, p. 4 - 25.
- GROS . J , (2015) : « François GROSJEAN Parler plusieurs langues », Le monde des bilingues Paris , Albin Michel , dans LANGAGE ET SOCIETE , N° 153 .
- Hamers ,J,F & BLANC, M , (1983) : « Bilinguisme et bilinguisme » , Bruxelles : Pierre Merdage.
- Hélot (2007) : « Du bilinguisme en famille au plurilinguisme à l'école » , Paris , l'Harmattan .
- LACHAPELLE (2009) : « L'évolution de la mobilité linguistique chez les minorités francophones : discordances entre l'intra générationnel et l'intergénérationnel » in, colloque sur la loi sur les langues officielles au Canada .

LUDY , G & PY , B (2003) : « *Etre bilingue* » , Berne Peter Lang .

LUDY & PY (2003) : « Pour une linguistique de la compétence du locuteur plurilingue », dans *Revue française de linguistique appliquée* , pp . 125 - 135 .

MOORE, D. (2006) : « Plurilinguismes et école » , Paris , France , Editions Didier, revue des sciences de l'éducation.

SPOLSKY, B. (2004) : « From its inception , language policy (in the early years know as language planing) was concerned primarily with solving « language problems » » in newly independent .

VARRO , G (1984) : « Une étude du mariage franco-américain en France et le bilinguisme des enfants », Paris , Presses Universitaires de Lille .

ANNEXES

Guide d'entretien destiné aux enfants

Données sociométriques

Âge :

Sexe :

Pays de naissance

Pays de naissance des parents :

Situation familiale :

Niveau d'étude :

Parcours scolaire-professionnel (Instruction et formation) :

Quel est votre niveau d'instruction ?

Pourriez-vous nous parler de votre parcours scolaire (ou universitaire) / professionnel ?

Le parcours familial :

Pourriez-vous nous parler brièvement de votre histoire familiale (du milieu dans lequel vous avez grandi) ?

Avez-vous vécu (grandi) dans un quartier où y il avait des migrants ?

Pratiques langagières et représentations des langues :

Quelles langues parlez-vous ?

Où avez-vous appris ces langues ?

Quel rôle jouent ses langues dans votre vie quotidienne et familiale ?

Quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos parents ?

Avec la mère :

Avec le père :

Quelles langues utilisez-vous avec vos frères et sœurs ?

Frères :

Sœurs :

Quelles langues utilisez-vous avec vos proches :

Grands-parents :

Oncles :

Tantes :

Quelles langues utilisez-vous avec vos amis ?

Que pensez-vous de vos compétences :

En français :

En langue(s) d'origine de vos parents :

Pratiquez-vous d'autres langues ?

Lesquelles ?

Pour quelles raisons ?

Que représente(nt) cette (ces) langue(s) pour vous ?

Pour ce qui est du contact avec le pays d'origine :

Est-ce que vous vous déplacez souvent (régulièrement) avec vos parents en Algérie ?

Si oui, combien de fois par an ?

Pour quelles raisons ?

Guide d'entretien (entretien avec les parents)

1. Père f mère f
2. âge :
3. nationalité(s) (mentionner la nationalité d'origine) :
4. lieu(x) de résidence depuis la naissance :
5. niveau d'études :
6. Profession(s) exercée(s) (par ordre chronologique):

BIOGRAPHIE LANGAGIERE :

1. Quelle est votre langue maternelle ?
2. Quelle est la langue que vous utilisiez le plus dans votre enfance (avec vos parents, frères et sœurs) ?
3. Est-ce que vous utilisiez le français dans votre enfance (avec vos parents, frères et sœurs) ?
Si oui, dans quelle proportion ?
4. Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise en terme de maîtrise ? (Faites un classement des langues que vous connaissez)
5. Classez ces langues de celle que vous utilisez le plus à celle que vous utilisez le moins.
6. Y a-t-il des langues que vous n'utilisez plus ? Pourquoi ?

PRATIQUES LANGAGIERES FAMILIALES :

1. quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec votre femme/mari ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune)
2. quelle(s) langue(s) votre femme/mari utilise avec vous ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune)
3. quelle(s) langues utilisez-vous avec votre enfant ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune)
4. quelle(s) langue(s) votre enfant utilise avec vous ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune)

Avec la famille élargie (mêmes questions):

5. quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos parents (père et mère)
6. quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos frères et sœurs
7. quelle(s) langue(s) utilisez-vous avec vos cousins (proches)

PRATIQUES LANGAGIERES EN DEHORS DE L'INTERACTION FAMILIALE :

1. langue(s) d'étude(s) ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune)
2. langue(s) de travail ? (s'il y en a plusieurs, donnez une estimation sur le taux d'utilisation de chacune) oral ? écrit ?
3. langue(s) utilisée(s) dans les autres sphères de la vie sociale (avec les amis, associations, clubs, etc.)
4. Dans quelle(s) langue(s) vous regardez la télévision¹ ?
5. radio ?
6. Internet ?
7. Musique ?
8. téléphone portable ?
9. Presse écrite ?
10. Lectures² ?

ATTITUDES ET REPRESENTATIONS LINGUISTIQUES

1. Quelle langue préférez-vous ?
2. Dans quelle langue vous sentez-vous le plus à l'aise lors des interactions ?
3. Aimez-vous la langue française ?
Pourquoi ?
4. Que pensez-vous de la langue française ? qu'est-ce qu'elle représente pour vous ?
5. Langue de la réflexion ? de la plaisanterie ? de la colère ? du rêve ?

QUESTIONS EN RAPPORT AVEC VOTRE ENFANT

1. Age :
2. Lieu(x) de résidence depuis la naissance :
3. Quelles sont les langues que connaît votre enfant ?
4. Comment les a-t-il acquises ? (précisez où et comment)
5. Quelle est la langue que votre enfant entend le plus ?
6. Quelle est la langue qu'il maîtrise le plus ?
7. Quelle est la langue qu'il utilise le plus ?
8. Est-ce qu'il mélange les langues (alternance codique) ?
Si oui, quelle est la langue dominante ?
9. Dans quelle(s) langue(s) regarde-t-il la télé ? Dans quelle langue regarde-t-il le plus la télé ?

¹ Il peut répondre par exemple 80% en français et 20% en arabe

² Il s'agit des lectures en dehors des études et du travail.

-
10. Est-il en contact avec d'autres supports audio-visuels (Internet, DVD...) et dans quelle(s) langue(s) ?
 11. quelle(s) langue(s) utilise votre enfant avec la famille élargie (grands-parents, oncles, tantes, cousins) ? (**BIEN PRÉCISER**) (comment l'enfant se comporte langagièrement ; comment les autres se comportent langagièrement envers lui)
 12. Comment l'enfant se comporte langagièrement avec les voisins ou les autres personnes « étrangères » ?

POLITIQUE LINGUISTIQUE FAMILIALE

- 1.a. Souhaitez-vous transmettre le français à votre enfant ?
- 1.b. Pourquoi ? (PRÉCISEZ)
- 1.c. Quels moyens utilisez-vous pour favoriser cet apprentissage ? (communication familiale en français, achat de supports audio-visuels et/ou écrits, vous lui racontez des histoires en français, vous lui chantez des berceuses en français, vous lui faites regarder la télé en français, etc.)
2. Quelle est la langue qui vous paraît la plus importante pour votre enfant ? Pourquoi ?
3. Est-il important que votre enfant développe un bi(pluri)linguisme ?
4. Lorsque vous parlez en français à votre enfant, est-ce que vous le faites spontanément ou bien vous le faites pour que votre enfant apprenne cette langue ?
5. Est-ce que vous souhaitez que votre enfant utilise une langue particulière dans la communication familiale ?
 - Oui Laquelle ?
 - Non (peu importe)
6. Est-ce que vous souhaitez que votre enfant n'utilise pas une langue dans la communication familiale ?
 - Oui Laquelle ?
 - Non

TABLE DES MATIERES

TABLE DES MATIERES

INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1 : CADRAGE GÉNARAL	4
1. Délimitation de l'objet d'étude :	5
2. Cadrage méthodologique et théorique :	10
2.1 Méthodologie : démarche, terrain, outils d'investigation et corpus	10
2.2 Cadrageq théoriques : notions et concepts	11
2.2.1. Les politiques linguistique familiales :	12
CHAPITRE 2 : ANAYSE DES DONNEES DE L'ENQUETE	16
1. Analyse des données de l'enquête :	17
1.1. Profils sociolangagiers des membres de la famille :	17
1.2. La mobilité dans le pays d'origine (les vacances) :	19
1.3. Population d'enquête : des profils plurilingues	20
1.4. Le profil langagier de la famille:	22
2. Choix, décisions et pratiques déclarées :	22
2.1. Langue maternelle , usages et maîtrises déclarées des langues :	23
2.2. Pratiques langagières familiale :	23
2.3. Pratiques langagières en dehors de l'interaction familiale :	25
2.4. Politique linguistique familiale :	25
2.5. Le contact avec le pays d'origine :	25
CONCLUSION	27
BIBLIOGRAPHIE	30
ANNEXES	34
TABLE DES MATIERES	40

Résumé :

La transmission des langues au sein du cercle familial est un domaine intéressant dans le cadre sociolinguistique, sociologique et anthropologique etc .Notre travail était sur une famille de migrant algérienne en France . En basant sur une enquête par entretiens semi-directifs au cours de ses vacances en Algérie au mois d'oût . Notre recherches a pu révéler presque la même résultat puisque c'est une famille . L'analyse évaluative des répertoires langagiers de nos enquêtés a prouvé que les enquêtés disposant d'une compétence bilingue . Dans ce sens les données ont montré que les membres de cette famille sont bilingues , même si parfois les enfants comprennent l'arabe algérien et ne savent pas parler .

Mots clés : la transmission des langues , cercle familial , sociolinguistique , sociologique , anthropologique , répertoires langagiers , compétence bilingue .

Summary :

The transmission of languages within the family circle is an interesting field in the sociolinguistic, sociological and anthropological framework etc. Our work was on an Algerian migrant family in France. Based on a survey by semi-structured interviews during his vacation in Algeria in August. Our research was able to reveal almost the same result since it is a family. The evaluative analysis of the language repertoires of our respondents proved that respondents with bilingual competence. In this sense, the data showed that the members of this family are bilingual, even if sometimes the children understand Algerian Arabic and do not know how to speak it.

Key words: language transmission, family circle, sociolinguistics, sociological, anthropological, language repertoires, bilingual competence.

ملخص :

إن نقل اللغات داخل دائرة الأسرة هو مجال مثير للاهتمام في الإطار الاجتماعي اللغوي والاجتماعي والأنثروبولوجي وما إلى ذلك. كان عملنا حول عائلة مهاجرة جزائرية في فرنسا. بناء على استطلاع أجرته مقابلات شبه منظمة خلال إجازته في الجزائر في أغسطس. كان بحثنا قادراً على الكشف عن نفس النتيجة تقريباً لأنها عائلة. أثبت التحليل التقييمي للذخيرة اللغوية للمستجيبين لدينا أن المستجيبين لديهم كفاءة ثنائية اللغة. وبهذا المعنى، أظهرت البيانات أن أفراد هذه الأسرة ثنائيي اللغة، حتى لو كان الأطفال في بعض الأحيان يفهمون العربية الجزائرية ولا يعرفون كيف يتكلمونها.

الكلمات المفتاحية: نقل اللغة، دائرة الأسرة، علم اللغة الاجتماعي، علم الاجتماع، الأنثروبولوجيا، ذخيرة اللغة، الكفاءة ثنائية اللغة.